Vos questions / nos réponses

Drogues du sommeil

Par Profil supprimé Postée le 02/02/2010 12:56

> Bonjour, dans le cadre des tpe j' aimerai avoir des renseignements au sujets des drogues qui ont pour conséquences le sommeil. Merci.

Mise en ligne le 03/02/2010

Bonjour,

Nous ne sommes pas sûrs de bien comprendre votre question.
Si votre travail porte sur les produits qui induisent un état de somnolence, sachez qu'on les classe sous le terme de "dépresseurs du système nerveux central" et qu'ils regroupent des produits licites et illicites. On compte parmi les dépresseurs l'alcool, les somnifères (ou hypnotiques), l'héroïne, le GHB.

L'alcool est connu pour ses effets antidépresseurs, anxiolytiques, désinhibiteurs et hypnotiques. Pour certains, l'alcool est un moyen de lutter contre les insomnies liées, ou non, à des états dépressifs sous-jacents. Cet effet apparaît pour des consommations supérieures à 20 grammes par jour chez l'homme et à partir de 10 grammes par jour chez la femme.

Les somnifères sont des médicaments destinés à provoquer et/ou maintenir le sommeil. Ils sont parfois utilisés de façon abusive, hors prescription médicale, à doses massives ou en association à d'autres produits, notamment l'alcool.

L'héroïne est un opiacé puissant, obtenu par synthèse à partir de la morphine. C'est un produit très actif contre la douleur et qui peut conduire à des états de somnolence pouvant durer quelques heures.

Le GHB est à la base un anesthésique à usage médical. C'est un puissant inhibiteur du système nerveux. A forte dose ou en association avec l'alcool, les effets du GHB sont ceux d'un somnifère puissant. Il provoque une altération de la conscience, voire un coma, suivi d'une amnésie. L'augmentation de la dose ingérée accentue la profondeur et la durée du sommeil.

Nous espérons avoir répondu à votre question. N'hésitez pas à consulter la rubrique "Dico des drogues" de notre site au besoin.

Cordialement.

En savoir plus :

- "Dico des drogues"